



**Union Syndicale CGT Trésor
des Bouches- du- Rhône**

**183 avenue du Prado 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33
cgt.013@dgfip.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/13/**

le 1^{er} juillet 2010

**M. Alain Demasy
Receveur des Finances de Marseille
Président des Capl n°2 et n°3**

Objet : Charte du dialogue social / Préparation des Cap locales de mutation

Comme le précise la Charte du Dialogue Social, « les partenaires sociaux (parités administrative et syndicale, en CAP et CTP) doivent disposer des mêmes informations (rapports préparatoires ; exposés des motifs le cas échéant etc.): cette pratique facilite les échanges et favorise la compréhension des décisions prises par les représentants de l'administration ».

Afin de préparer dans les conditions prévues par la Charte les travaux des commissions administratives paritaires locales de 5, 8 et 9 juillet 2010, les élus CGT doivent disposer de l'ensemble des éléments relatifs aux emplois vacants.

Hors les tableaux fournis par l'administration ne tiennent pas compte des emplois « filière Gestion Publique » transférés au PRS de Marseille à la date du 01/09/2010.

Le CTPD du 30 juin 2010 a qualifié la catégorie de ces emplois.

De plus, l'affectation en P.R.S. ayant fait l'objet d'entretiens directs entre la Division RH, le futur Chef de poste et les candidats issus de nos services, il est indispensable aux élus de connaître la catégorie et les noms des agents retenus pour pouvoir préparer dans des conditions normales les CAPL de début juillet.

L'administration, pourtant souvent diligente pour communiquer les éléments arrêtés dans le cadre de la constitution de nouvelles entités n'a pas publié d'information sur Magellan.

Plus surprenant, alors que le CTPD implantant les emplois s'est tenu le 30 juin 2010, il semble que l'information officielle tarde à être diffusée.

Certain de votre attachement au respect de la charte du dialogue social, les élus CGT vous demandent de leur communiquer les éléments indispensables à la préparation des travaux des CAP locales et utiles à leur déroulement normal.

Enfin, les élus s'adressent aujourd'hui à vous en votre qualité de Président des CAP locales de début juillet.

P/ les élus CGT Trésor 13
Frédéric Larrivée

Copie : Syndicat National CGT des Finances Publiques